

AVIS DE POURSUITES AU CRIMINEL
ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS
AUX FORCES DE POLICES
(Par Pierre Michaud, PMI)



Partie 1.0

Le 11 octobre 2023 je me suis présenté a la bibliothèque de St-Adèle pour travailler sur le dossier de mes enfants. En arrivant a la bibliothèque j'ai mentionné qu'il y eu du vandalisme sur mon vélo a la bibliothèque de St-Faustin du Lac Carré. Nous parlons ici de coupure de rayon sur la roue arrière, manipulation de plusieurs rayons en modifiant la tension mécanique, fragilisation d'une corde de sécurité pour mon support avant, et finalement déplacement du vélo. Ces actions ont eu lieu pendant mon travail a cette bibliothèque. De plus selon M. Michaud une infiltration des ports USB a contribué a interrompre des copies de sécurité pour mes données informatiques. Un courriel au CRTC a été transmis sur ce sujet.

Prendre note que monsieur n'a pas voulu travaillé a Val-David a cause d'un verbiage continu de la part des employés mettant en cause la qualité d'un environnement de travail (idem a Granby).

DÉBUT DU COMMENTAIRE

Reste a savoir pourquoi (?) jalousies, peur de perdre leurs travail (?), fraudes, corruptions, vols, peur de découverte des % des assistés sociaux des Laurentides, braconnages, compétences, ces municipalités ne sont même pas capables de fixer une alimentation électrique convenables et légale dans leurs rues. A moins que cela soit l'ensemble de ces réponses.

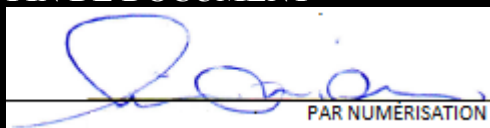
FIN DU COMMENTAIRE

Partie 2.0

Cet expulsion de la bibliothèque de St-Adèle sous de faux prétexte a été préparé d'avance selon monsieur Michaud. Il y avait une dizaine de personne a ce moment la dans la bibliothèque, une fréquentation élevé pour cet endroit. Après avoir installé mon matériel la responsable de la bibliothèque (?) est venu me voir pour me dire de quitter car elle a reçu des plaintes concernant mon odeur (**même quand je n'étais pas la ?**) En sachant que cela n'est pas fondé j'ai ramassé mes affaires et décider de quitter afin de pas exploser suite a ces directives dénuées de tout bon sens. J'ai demandé a cette personne de prendre les noms des personnes qui ont porté plaintes car il va y avoir des suites légales qui seront entamé. Cette personne a refusé (?) en me disant ..je cite.. que ici les plaintes sont anonymes. Prendre note que je n'ai pas demandé leurs noms simplement demandé que la bibliothèque prennent leur(s) nom(s), cette directives a été je le répète refusé. Des dossiers identiques existent pour les ville de Nominingue et Prévost.

J'ai suffisamment perdu de temps a ces imbéciles et avise publiquement qu'un autre dossier de poursuite au criminel est amorcé contre la ville de St-Adèle et les Laurentides. Celui-ci s'ajoute au dossier des excréments déposé sur ma tente dans le même secteur de cette ville et autres.

FIN DE DOCUMENT



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud. PMI
Ce 24 Octobre 2023



PACCV DST0124102023